

1/ Quelles sont vos propositions pour favoriser la mobilité des entreprises au niveau du département (autoroute, routes, transport en commun) et en liaison avec les mesures et projets régionaux afin de favoriser le développement d'affaires ?

L'Île-de-France est à la fois la région la plus riche, dynamique et inégalitaire de France.

Par ailleurs, c'est la région de France que de nombreux de ses habitants rêvent de quitter, en premier lieu les cadres, les professions libérales, etc... C'est un bien triste bilan dont nous ne pouvons pas nous contenter.

Il nous faut donc impérativement inverser cette tendance et pour cela il nous faut :

- Répondre aux difficultés du quotidien qui empoisonnent nos existences. La pollution omniprésente et dangereuse, des transports sales, en retard et manquant de sécurité. Ce n'est pas acceptable pour l'une des régions les plus riches d'Europe.
- Donner une véritable identité à notre région, faire de l'Île-de-France une région innovante avec une identité positive et forte.
- Mais aussi et c'est indispensable, tenir compte des spécificités territoriales pour que notre région puisse être une chance pour tous. Cela passe notamment par un aménagement stratégique des infrastructures de mobilité, particulièrement dans le département du Val-de-Marne. Via la compétence « transport » de la Région, nous pouvons faire une vraie différence pour les entrepreneurs.

C'est pourquoi nous voulons faire en sorte que les transports ne soient plus la variable d'ajustement des grands projets mais qu'ils viennent en amont des grands choix d'aménagement. C'est toute une stratégie globale qui doit être pensée, réfléchie avec les acteurs puis mise en œuvre.

L'intermodalité est une solution pour atteindre cet objectif. Un territoire est réellement attractif à partir du moment où il propose une réelle souplesse aux entreprises, mais aussi à leurs salariés, dans leur quotidien. En offrant un catalogue de mobilités riche, multiple et fondé sur la complémentarité, nous donnerons aux entreprises les clés pour organiser leur mobilité et leur permettre de trouver dans le Val-de-Marne toutes les solutions dont elles ont besoin.

Il faut donc repenser le développement des projets de transport, notamment à la lumière des besoins des entreprises, en tissant avec elle un lien de confiance et un dialogue permanent, en premier lieu avec leurs organisations représentatives et consulaires.

À ce titre nous proposons de développer les services de navettes à la demande en Grande Couronne, de généraliser les parkings relais et de renforcer les lignes de bus pour la desserte des futures gares du Grand Paris Express. Pour assurer aux entreprises que leurs salariés seront à l'heure, je m'engage à diviser par deux le nombre et la durée des retards sur les transports en commun : nous supprimerons le plafond des pénalités pour les opérateurs en cas de non-respect des engagements.

Pour les utilisateurs de voitures électriques, nous multiplierons au moins par 5 le nombre de bornes de recharge accessibles pour les véhicules électriques. À ce titre, nous proposons d'accélérer la transformation du parc automobile en finançant l'achat de véhicules propres pour que les particuliers ne payent que 30% du prix et 50% pour les professionnels.

Nous lancerons aussi un grand appel à projet pour soutenir des tiers-lieux innovants (coworking, crèche intégrée, chantiers d'intégration) dans une logique de redynamisation des villes de la petite et grande couronne, afin d'inventer de nouvelles manières de travailler plus proche des lieux d'habitation.

Enfin, pour que les déplacements soient les plus tranquilles possibles, nous créerons la première police régionale de France dans les transports.

Pour plus de détail sur ces mesures, il est possible de consulter en ligne le programme de la liste Envie d'Île-de-France : <https://enviediledefrance.fr/projet-ile-de-france>

2/ Quelles sont vos propositions pour développer l'emploi et l'employabilité ?

Nous voulons que demain, l'Île-de-France soit le fer de lance de la relance. Cela passe naturellement par une politique tournée vers l'emploi. Dans un premier temps, c'est par un véritable plan Marshall francilien que nous créerons le cadre de notre proposition de fonds d'épargne populaire. Nous aiderons les commerçants, les artisans, les patrons de TPE et de PME. Il est certain que ces investissements auront pour conséquence de générer un climat favorable à l'emploi.

Ce fonds d'épargne populaire est simple : pour chaque euro investi par un citoyen, la région abondera d'un autre euro. En captant 1% de l'argent épargné pendant la crise, ce sont 600 millions d'euros que nous pourrions proposer en fonds propres aux entreprises.

Par ailleurs, nous voulons renforcer l'employabilité en formant mieux les jeunes. Dans le cadre du plan 1 jeune 1 mentor, nous recruterons 200 000 mentors afin que les lycéens puissent choisir la voie qui leur correspond. Ils créeront ainsi un marché du travail dynamique et profitable aux entreprises. Nous les aiderons aussi à créer leur première boîte en proposant à 10 000 jeunes un capital de 5000 euros. C'est cela faire confiance à la jeunesse pour préparer l'avenir.

Nous voulons aussi que tous les talents puissent émerger en Île-de-France. Nous proposons de briser le plafond de verre en fixant l'objectif de 1 000 entreprises créées par des femmes chaque année, grâce à un programme régional d'incubation.

Mais nous proposons aussi :

- De baisser de 30 à 15 jours les délais de paiement de la Région pour ses fournisseurs PME et nous réduirons à zéro les retards de paiement,
- D'accompagner 100 % des artisans et petits commerçants vers le numérique,
- De développer les labels Produit Régional Île-de-France et Fabriqué en Île-de-France,
- De créer un fonds de compensation carbone régionale, qui permettra aux entreprises et collectivités locales volontaires de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre. Pour financer notre programme nous comptons notamment sur une meilleure captation et

utilisation des fonds européens en renforçant notre présence à Bruxelles et en déployant des « Conseillers Europe » dans chaque département, en appui des entreprises et des collectivités.

Enfin, sur la question de l'emploi, c'est aussi en projetant notre économie vers le futur que nous pourrions créer massivement des emplois. Nous estimons que nous pouvons créer 500 000 emplois supplémentaires en 10 ans en faisant de l'Île-de-France la première région européenne pour les technologies et les services de la transition écologique. C'est une ambition très importante mais un objectif atteignable si nous utilisons correctement les atouts majeurs dont bénéficient notre pays et notre région.

3/ Comment allez-vous soutenir le développement territorial et l'attractivité du département favorables à l'implantation des entreprises en Val-de-Marne ?

Le **Val-de-Marne**, sa proximité de Paris, à équidistance entre les 2 aéroports de la région Île-de-France, a de très nombreux atouts. Les entreprises qui souhaitent s'implanter dans le Val-de-Marne doivent recevoir un **accompagnement concret**, une fois les besoins identifiés. Cela réside alors dans le fait de trouver les bons partenaires dans le département avec lesquels il sera possible et pertinent de collaborer. Nous devons favoriser, à travers un **guichet unique**, qui rassemble les différents acteurs (Préfectures, Elus, CCI, Contrat de ville, Comités de développement territorial, coordination départementale de la formation professionnelle continue du Conseil départemental, Conseillers du Commerce Extérieurs de la France ..) la mise en place d'une task force pour savoir comment agir ensemble dans des délais souvent très courts pour répondre à un investisseur, et enfin lui remettre une offre dans un contexte de concurrence.

Il faut bien sûr, en parallèle, **développer le territoire** pour le rendre encore plus attractif, et le faire savoir, à travers des opérations de partenariats et de communications à l'international. Nous devons en particulier promouvoir le Département dans les salons et les événements dédiés à l'innovation et au développement économique. Le Département pourrait être **partenaire de programmes internationaux d'accélérateurs** comme Mass Challenge à Boston, Orange Fab à San Francisco, Y Combinator, Techstars de façon à capturer en amont les projets d'implantation en France et les orienter vers le Val-de-Marne. Bien sûr, nous devons également **capitaliser sur les filières existantes** comme l'institut Gustave Roussy, premier centre de lutte contre le cancer en Europe, ou bien encore l'Institut National de l'Audiovisuel à Bry-sur-Marne, l'Institut National Géographique de Saint-Mandé pour développer des **écosystèmes cohérents et attractifs**

La puissance publique doit pouvoir apporter des solutions concrètes. En favorisant l'émergence d'entreprises et de chantiers d'insertion (structures IAE), le Département du Val-de-Marne contribuera dans un même temps à développer le tissu économique et à créer de l'emploi. Nous souhaitons soutenir des projets d'aménagement et de développement orientés vers des **emplois non-délocalisables** (artisanat, commerces, tourisme, services, culture...).

Nous devons également assister les entreprises, les associations et les collectivités dans la recherche et la mise en place des **subventions européennes** pour le développement, proposer des garanties d'emprunt pour les petites entreprises.

Enfin, nous devons adapter nos **offres de formation** afin de la rendre également attractive, et en phase avec les filières que nous souhaitons développer. Pour cela, nous proposons de renforcer d'urgence la **coopération du Département avec les acteurs concernés** par l'emploi et la formation

(Collectivités territoriales, OPCO, organisations syndicales, professionnelles...), afin de casser les silos emploi / développement économique / formation. Nous devons également penser l'avenir de l'emploi sur le département en créant une structure de prospective sur les **nouveaux métiers** et en anticipant les mutations (GEPP territoriale...) en lien avec la région et les syndicats professionnels.

4/ Comment favorisez-vous le maintien et le développement du foncier économique générateur d'emplois locaux ?

Nous proposons de créer un nouvel opérateur 94 dédié au réemploi d'espaces immobiliers inoccupés (acquisition, portage des projets) en lien avec les besoins des entreprises et des entrepreneurs du territoire. Notre objectif sera de nous inscrire dans la politique de réindustrialisation impulsée par le gouvernement, avec la mise à disposition de plateforme foncière flexible qui pourront s'adapter rapidement et économiquement aux projets d'implantation d'investisseurs étrangers.

5/ Quels sont les grands projets d'aménagement du Val-de-Marne sur lesquels vous porterez une attention particulière et un soutien actif ?

Nous devons participer à la création de pôles d'excellence et d'innovation, en créant les conditions de la réussite en réunissant les professionnels, la formation, la recherche, les collectivités et les citoyens : Artisanat du goût et de la gastronomie, Logistique durable, Transition énergétique, Santé & pharmaceutique, Culture

Pour cela, nous devons créer les conditions technologiques du développement :

- Soutenir le déploiement de la 5G,
- Accélérer le déploiement de la Fibre,
- Inciter le développement de réseau logistique du dernier Km propre,
- Faciliter le télétravail en développant des tiers lieux.

Les enjeux des grands projets d'aménagement du Val-de-Marne sont à la fois de moderniser et d'agrandir les pôles existants comme le Marché de Rungis et Orly et permettre un rééquilibrage Est-Ouest par la création d'un second pôle économique en Ile-de-France : le Grand Paris Express par exemple est stratégique pour le développement du pôle du Val-de-Fontenay, qui pourrait devenir un second « La Défense ». Nous souhaitons fédérer les moyens de l'Etat, de la Région, des grandes entreprises et de l'Europe pour accélérer et amplifier ces développements.

6/ Comment envisagez-vous le soutien aux grands pôles économiques du département et l'appui aux filières d'excellence (santé, agroalimentaire, aéroportuaire, économie circulaire) ?

La dépense publique doit systématiquement répondre d'une culture des résultats. Il est temps que le Val-de-Marne mette en place de réels indicateurs budgétaires d'évaluation des projets entrepris. Chaque denier public dépensé doit être visible et accessible pour tous. Ce baromètre de la performance des services permettra aux usagers de suivre les avancements en matière d'aides aux entreprises, etc.

Les centres de recherches de niveau international sont nombreux, notamment dans les secteurs de la Santé, de la Pharmacie, de l'image multimédia, des logiciels et de la sécurité alimentaires. Pour continuer à développer ces grands pôles économiques, nous proposons de renforcer autour d'eux

un écosystème intégrant formation, hub de startup, espace de coworking, réseaux de PME, animation par des grands groupes ou de grandes structures de recherches, mais aussi des ressources de communication, de conseils financiers et stratégiques, d'élus, de partenaires internationaux.

7/ Quelles seraient selon vous les relations à mettre en place ou à développer entre la Région, le Département et la CCI du Val-de-Marne ?

Comme évoqué plus haut, il est important qu'une coordination efficace d'action soit mise en place entre les différents acteurs qui peuvent influencer l'avenir du Val-de-Marne. Cela concerne tous les acteurs, Etat, Région, Département, CCI, Clubs d'entrepreneurs, CCEF, ect. Ces acteurs doivent travailler au-delà des divergences politiques qui pourraient exister à un seul et même objectif : développer le Val-de-Marne, sa qualité de vie, son économie, ses emplois. Une structure de liaisons doit voir le jour, agile, constructive, ouverte sur l'Europe et au-delà.